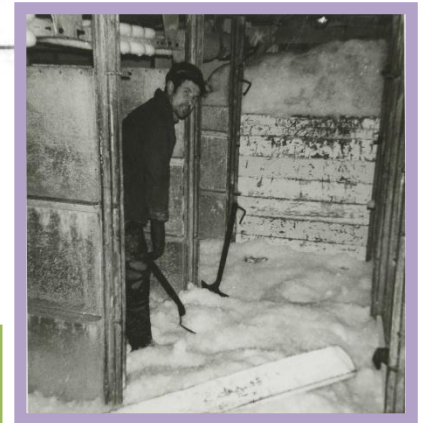
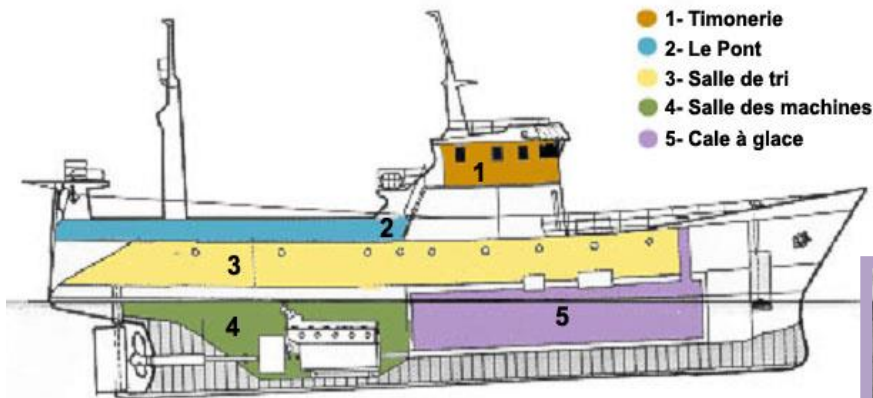


L'ANGOUMOIS

Chalutier pêche arrière de fond construit en 1969



Armateur : ARPV

Longueur : 38m

Tirant d'eau : 4m35

Propulsion : Moteur Crépelle 1100 cv Diesel

Construit en 1969 à Dieppe Capacité de la cale à poissons : 50 tonnes.

12 membres d'équipage :

Un patron, un lieutenant, un bosco, un cuisinier, 3 mécaniciens, un mousse, 4 matelots.

Quelles étaient les zones de pêche de l'Angoumois et que pêchait-il ?

De 1969 à 1978, le chalutier travaille surtout au nord et à l'ouest de l'Espagne, et à partir des années 80 principalement en Mer d'Irlande, Ouest écosses. Les espèces de poisson recherchées étaient avant tout le poisson blanc comme le merlu, le merluchon, la dorade, la morue.

Quelles sont les différentes étapes du chalutage ?

Le chalut est mis à l'eau. Au bout de deux heures environ, il est ramené (viré) à bord, relevé par les câbles du treuil et le portique de relevage. Après ouverture du chalut, le poisson tombe dans la cale (trunk) pour être trié, vidé, nettoyé, puis glacé.

Pourquoi l'Angoumois était considéré comme un chalutier « moderne » à l'époque de sa construction ? (1969)

Jusqu'à dans les années 1960, les chalutiers pêchaient « sur le côté », (chalutiers dit classiques), contrairement à l'Angoumois qui virait son chalut par l'arrière grâce au portique de relevage. Cette dernière technique permet une mise à l'eau et une remontée simplifiée du chalut.

Quel était le contexte de la pêche à La Rochelle en 1969 ? (date de construction du navire)

La Rochelle, des années 1920 et jusqu'à la fin des années 60, a été un des trois plus importants ports de pêche en France, avec plus de 20 000 tonnes de poissons débarquées chaque année. Quand l'Angoumois a commencé à naviguer, le déclin de la pêche rochelaise était toutefois déjà entamé, entre autres causé par la surpêche dans le Golfe de Gascogne, l'éloignement des zones de pêche (Mer Celtique, Ecosse) par rapport aux pêcheurs du Nord et de Bretagne, le choc pétrolier des années 70, l'abrogation de lois favorisant l'investissement dans les armements industriels (les quirats).

Pourquoi l'Angoumois a-t-il arrêté son activité ?

En 1991, l'Angoumois connut une panne moteur qui l'immobilisa. En ce début des années 90, la pêche industrielle rochelaise n'est plus rentable. En conséquence, suite au plan de réduction de la flotte de pêche (plan Mellick), l'Angoumois est désarmé pour être offert la même année au Musée Maritime par sa société d'armement, la SARMA. Le Musée le fait classer au titre des monuments historiques en 1993.

Aujourd'hui, existe-t-il encore des chalutiers comme l'Angoumois au port de pêche de La Rochelle ?

Non, il n'y a pas plus de pêche « industrielle » en partance de La Rochelle. Les chalutiers de 38 mètres comme l'Angoumois ne font plus partie de la flotte rochelaise. Cette dernière est aujourd'hui essentiellement constituée de chalutiers « côtiers ».